



« 100 MÉCÈNES POUR LE HOCKEY FRANÇAIS »

La Fédération Française de Hockey a élaboré un ambitieux Plan de développement pour le Hockey français. Conçu dans la perspective de la participation assurée des Équipes de France aux Jeux Olympiques de Paris 2024, ce Plan vise à permettre au Hockey français d'aller prendre, au sein du sport français, la place qui revient à l'un des sports les plus largement pratiqués et regardés dans le monde.

Alors que la Fédération fêtera son Centenaire en 2020, le Hockey français a 6 ans pour écrire, dans un élan solidaire, une belle histoire : l'histoire d'un sport trop longtemps méconnu dans notre pays, et qui entend profiter de cette formidable opportunité des Jeux de Paris pour enfin grandir, conquérir de nouveaux territoires, séduire de nouveaux pratiquantes et pratiquants, se montrer...

Assis sur de fortes valeurs (respect, fair-play, convivialité, authenticité) et de réels atouts, au premier rang desquels la mixité de sa pratique, le Hockey français souhaite associer à la belle histoire qui va être écrite un réseau d'entreprises françaises, qui découvriront avec un réel plaisir l'esprit familial de ce beau sport, et trouveront avantage à épouser ses valeurs.

Ces entreprises viendront apporter au Hockey français les indispensables moyens de son développement, et contribueront ainsi à la réussite du Plan « Ambition Hockey 2024 » et, plus largement, à l'essor du Hockey français.

Symboliquement, la Fédération Française de Hockey vise à fédérer autour d'elle et de son « Plan Ambition 2024 », avant de fêter comme il se doit son Centenaire en 2020, 100 entreprises mécènes.

La Fédération Française de Hockey

*Il sera demandé à chacune des « 100 entreprises mécènes pour le Hockey français » un soutien financier allant de **cinq mille à dix mille Euros** selon ses moyens, son chiffre d'affaires, et tout simplement son choix.*

Chaque entreprise mécène sera visible pendant une année sur le tableau et le site web présentant les « 100 mécènes pour le Hockey français ». Ce tableau figurera sur tous les documents publiés relatifs au Plan « Ambition Hockey 2024 », et dans l'enceinte des événements organisés par la Fédération. Ces entreprises pourront utiliser une signature « 'votre entreprise' soutient le Plan Ambition Hockey 2024 de la Fédération Française de Hockey ».

Les dirigeants de ces entreprises seront par ailleurs, dans la tradition et l'esprit de ce sport familial, régulièrement invités à des réunions ou soirées du « Club des 100 », que ces dirigeants formeront autour des dirigeants du Hockey français. Ils seront notamment associés à la mise en œuvre et au déploiement du Plan « Ambition Hockey 2024 ».

Ce dispositif pourra être renouvelé chaque année et sera éligible au régime du mécénat, permettant aux entreprises mécènes de déduire de leur résultat annuel 60% de leur contribution (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires, reconductible sur les 5 exercices suivants).

Paris, juin 2018

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

Tour Galliéni II, 36 avenue du Général de Gaulle, 93170 Bagnolet – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : +33 (0) 1 44 69 03 96 www.ffhockey.org
SIRET : 7844061000031 – Code APE : 9312Z